RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

COMMISSION NATIONALE DU DELF ET DU DALF

ATTESTATION DE RÉUSSITE

Je soussigné RAULT Yves-Philippe

Président du Jury DELF

au Centre d'examen de : NAPLES (ITALIE)

atteste que :

DI MAURO Enrico Maria

né le 25/05/2000 à Salerno (ITALIE)

de nationalité : ITALIENNE /

nº de candidat : 039081-025760

a présenté avec succès les épreuves de l'examen :

DELF A1

Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

session: 2011-06-T

à: INSTITUT FRANÇAIS D'ITALIE

avec les résultats suivants :

ÉCRIT Compréhension

note: 20,00 / 25

Production

note: 13,50 / 25

1104401101

note: 17,00 / 25

D 1 4'

Compréhension

Production

note: 20,50 / 25

NOTE FINALE: 71,00 /100

fait le 21/06/2012

le Président du jury

Le DELF et le DALF comportent 7 diplômes indépendants :

DELF A1.1

ORAL

DELF A1

DELF A2

DELF B1

DELF B2

DALF C1

DALF C2

Le présent document atteste de la réussite au diplôme correspondant, en l'attente de la délivrance du diplôme définitif. Important: cette attestation comporte votre numéro d'identification DELF-DALF. Ce numéro est définitif. Vous devez le communiquer à chacune de vos inscriptions, dans le même centre d'examen ou dans un centre différent.

Cette attestation est délivrée en un seul exemplaire. Aucun double ne pourra être établi. Ne vous en dessaisissez jamais.

- BALZIC